



Présentiel



Classe virtuelle



Hybride

SE PRÉPARER À LA NÉGOCIATION DES PROTOCOLES D'ACCORDS PRÉÉLECTORAUX

FORMATIONS OBLIGATOIRES

Réf – CSE_PAP

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Appréhender le déroulement des élections professionnelles et cerner leurs enjeux
- S'approprier les contenus négociables et impératifs du PAP et ses conditions de validité pour en faire ressortir les points essentiels de la négociation
- Comprendre le risque de contentieux et d'invalidité, et ses conséquences
- Définir une stratégie de négociation selon ses propres enjeux



PUBLIC CONCERNE

Délégués ou représentants syndicaux, membres élus du CSE



PRE-REQUIS

Aucun.



DUREE DE LA FORMATION

1 jour soit 7 heures de formation



NOMBRE DE STAGIAIRES

6-8 stagiaires par session



MOYENS HUMAINS

L'ensemble de nos formations sont dispensées par des intervenants expérimentés, à la fois formateurs et consultants, afin d'explicitier des cas concrets et de comprendre les problématiques rencontrées.

MOYENS PEDAGOGIQUES

- ✓ **50% apport de connaissances**
- ✓ **50% mises en situations en salle et sur le terrain (si possible)** grâce à une grande variété d'échanges-débats et d'exercices : Quiz digitaux, vidéos, propositions d'outils et de méthodes, ...
- ✓ **100% adapté** au contexte de l'entreprise et au niveau de connaissance des stagiaires





Présentiel



Classe virtuelle



Hybride

SE PRÉPARER À LA NÉGOCIATION DES PROTOCOLES D'ACCORDS PRÉÉLECTORAUX

FORMATIONS OBLIGATOIRES

Réf – CSE_PAP

CONTENU DE LA FORMATION



HISTOIRE ET ENJEUX DES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

- Evolution du dialogue social et de l'importance accrue de la négociation
- Enjeux et critères de représentativité des élus et syndicats au niveau entreprise / branche / national

CADRE DU PROCESS ÉLECTORAL

- Etapes clés et chronologie des élections
- Seuil d'effectif et mode de calcul, points de vigilance autour des types de contrats
- Invitation des organisations syndicales à la négociation : délégation, délais, mode de communication
- Conditions d'électorat et d'éligibilité, élaboration des listes électorales (parité, listes communes...)

CONTENU DU PROTOCOLE D'ACCORD PRÉÉLECTORAL

- Modalités générales d'organisation et de déroulement des élections (dont conditions de vote)
- Détermination des collègues et répartition du personnel, suppression de la négociation autour des établissements distincts
- Nombre de représentants à élire au CSE et modulations, volume d'heures de délégation, ancienneté
- Conditions de validité du PAP et modalités du contentieux électoral

MODALITES ET SUIVI D'EVALUATION



- Auto-évaluation des besoins et des connaissances en amont de la formation.
- Evaluation des connaissances / compétences et aptitudes acquises au cours de la formation (exercices, mises en pratique) et en fin de formation.
- Auto-évaluation des acquis au regard des objectifs pédagogiques énoncés.
- Evaluation de la satisfaction des participants à l'issue de la formation.
- Feuille de présence et attestation de fin de formation.

TARIFS

A partir de 1 250 € HT*
(*6 stagiaires minimum)

CONTACT

contact@agbsolutions.fr
09.80.08.51.15

DELAIS D'ACCES

En intra – 1 mois
En interne – 48h



Accès aux personnes en situation de handicap sur demande

